

HD9839
.G73
C2
S714
c. 2 aa



ÉTUDE DE

L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CARTES DE SOUHAITS



Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Industry, Science and
Technology Canada

Canada

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

APR 7 1989

AFDX
BIBLIOTHEQUE
MINISTERE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

ÉTUDE DE

L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CARTES DE SOUHAITS

Division des produits récréatifs
Direction des industries des services et des biens de consommation
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Ottawa (Ontario)

Mars 1989

Also published in English

ÉTUDE DE

L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CARTES DE SOUHAITS

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Description de l'industrie et du produit	1
2. Production commerciale des cartes de souhaits	2
2.1 État actuel	2
2.2 Survol historique	3
3. Structures de l'industrie	4
3.1 Aperçu général	4
3.2 Taille des usines et des entreprises	5
3.3 Répartition régionale	6
3.4 Propriété et contrôle	6
3.5 Contexte international	6
4. Structures du marché intérieur	7
4.1 Importance du marché	7
4.2 Pratiques de commercialisation	8
5. Commerce international	9
5.1 Exportations canadiennes	9
5.2 Importations canadiennes	9
5.3 Comparaisons entre le Canada et les États-Unis	11
5.4 Autres pays développés	12
6. Obstacles au commerce	13
6.1 Tarifs douaniers	13
6.2 Barrières non tarifaires	14
7. Coûts de production relatifs	14
7.1 Matières premières et énergie	14
7.2 Emploi	16
7.3 Productivité du travail	18
7.4 Comparaisons entre le Canada et les États-Unis	19
8. Technologie et innovation	22
8.1 Machines et matériel	22
8.2 Recherche-développement	23
9. Situation financière	23
10. Rôle des pouvoirs publics	24

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
11. Aperçu à moyen terme	25
11.1 Tendances du marché intérieur	25
11.2 Tendances du marché international	25
11.3 Les facteurs de l'offre	26
12. Conclusions	26

Annexe

Annexe A - Principaux numéros tarifaires pour les cartes de souhaits

ÉTUDE DE

L'INDUSTRIE CANADIENNE DES CARTES DE SOUHAITS

1. Description de l'industrie et du produit

L'industrie se compose d'établissements dont la production principale est celle des cartes de souhaits. Cette production comprend plusieurs opérations, notamment l'illustration de la carte et la composition du message. Quelques établissements impriment eux-mêmes leurs cartes, alors que d'autres recourent à la sous-traitance pour faire effectuer cette opération par des imprimeurs généraux commerciaux.

On décrit généralement les cartes de souhaits comme des cartes portant un message illustré exprimant, de façon sérieuse ou humoristique, l'affection, la bonne volonté, la reconnaissance, la sympathie ou d'autres sentiments. Il y a aussi des cartes en blanc qui laissent aux envoyeurs le loisir d'exprimer leurs propres sentiments. Les cartes de souhaits sont habituellement données pour souligner un jour ou un événement spécial, et on peut généralement les diviser en deux grandes catégories : les cartes de fêtes et les cartes d'événements. Les cartes de fêtes comprennent les cartes de Noël, du Nouvel An, de la Saint-Valentin, de Pâques, de la fête des Mères et de la fêtes des Pères. Les cartes d'événements comprennent les cartes rappelant des anniversaires de naissance ou autres anniversaires, les cartes de condoléances, de félicitations ou d'amitié, de même que les cartes de prompt rétablissement et de remerciement.

Les cartes de souhaits peuvent de plus se diviser en cartes traditionnelles et non traditionnelles. Les premières font état de sentiments sérieux illustrés et exprimés de façon classique. Les cartes non traditionnelles (ou modernes) expriment typiquement de façon humoristique et originale des messages plus osés. Ces cartes s'adressent à des groupes particuliers, par exemple aux femmes qui travaillent et aux personnes divorcées.

La tradition d'échanger des souhaits entre amis remonte au 6^e siècle avant Jésus-Christ, en Egypte, quand on écrivait un message pour accompagner les cadeaux du Nouvel An. Au 2^e siècle après Jésus-Christ, les médailles commémoratives frappées de l'inscription "Le Sénat et le peuple de Rome souhaitent une heureuse et prospère nouvelle année à Hadrien Auguste, père de la Nation" peuvent être considérées comme un autre précurseur des cartes de souhaits. Au 15^e siècle, des maîtres graveurs sur bois d'Europe centrale produisaient des gravures servant au même but que les cartes de Noël et du Nouvel An modernes. La première carte de la Saint-Valentin a été fabriquée en Italie en 1669. Par contre, c'est en Angleterre, en 1843, que la première carte de Noël a été imprimée. Quant aux cartes de fêtes des Pères et des Mères, elles sont apparues beaucoup plus tard, vers 1910, aux États-Unis.

Au cours des ans, on a utilisé une grande variété de matériaux pour fabriquer les cartes de souhaits, notamment le tissu, le cuir, le vélin, le métal, le bois, l'argile et même le liège. Aujourd'hui, les cartes de souhaits sont généralement en papier rigide. De même, il y en a eu de toutes les grandeurs. Parmi les plus remarquables, on cite la carte gravée sur un grain de riz

présentée au Prince de Galles, à l'occasion de Noël, en 1929, et une carte envoyée au président des États-Unis, Calvin Coolidge, en 1924, qui mesurait 21 pouces sur 33. Les messages imprimés sur les cartes peuvent varier en longueur, d'un court mot ou deux à une centaine de mots ou plus, en prose ou en vers. La grande majorité des cartes sont en couleurs, allant des doux pastels aux primaires éclatantes. Auparavant, les fabricants de cartes de souhaits n'utilisaient que des enveloppes blanches, mais aujourd'hui ils marient souvent avec soin les couleurs de l'enveloppe et de la carte.

2. Production commerciale des cartes de souhaits

2.1 État actuel

On estime que la production commerciale totale des cartes de souhaits au Canada a atteint 166,1 millions de dollars en 1986, soit un gain de 8,9% par rapport à 1985. Approximativement 96 % de ce total, soit environ 158,9 millions de dollars, provenaient de 15 établissements dont les livraisons de cartes de souhaits constituent 35 % ou plus des livraisons totales de marchandises. Environ 7,3 millions de dollars, ou 4 % de la production totale en 1986, provenait de 37 usines dont la production de cartes de souhaits constitue une activité secondaire. On évalue à environ 650 millions le nombre de cartes de souhaits livrées par l'industrie canadienne en 1986, soit 25 cartes pour chaque homme, femme et enfant au Canada.

La plupart des usines productrices de cartes de souhaits au Canada sont classées par Statistique Canada sous l'entrée 2819 de la Classification type des industries - Autres industries d'impression commerciale. Les autres établissements se trouvent sous 2791 (Industrie des papiers couchés et traités), 2792 (Industrie des produits de papeterie) et 2811 (Industrie de l'impression de formulaires commerciaux).

On croit généralement que les cartes d'événements ont compté pour environ 60 % (20 % en cartes d'anniversaires et 40 % en cartes pour d'autres événements) des livraisons totales de cartes de souhaits en 1986 et les cartes de fêtes pour 40 % (30 % en cartes de Noël et 10 % en cartes pour d'autres fêtes). Les cartes de souhaits peuvent de plus se diviser en cartes traditionnelles et non traditionnelles. Comparativement aux cartes traditionnelles, les cartes non traditionnelles représentent une portion relativement petite du marché (probablement moins de 20 %), mais c'est le segment dont la croissance est la plus rapide. Ces cartes sont apparues pour la première fois au cours des années 70.

On s'entend pour dire que l'année 1987 a été une autre bonne année pour l'industrie canadienne des cartes de souhaits, avec un accroissement de la valeur des livraisons se situant entre 8 et 9 %.

2.2 Survol historique

En réponse à des conditions généralement favorables du marché, la production canadienne de cartes de souhaits a connu une expansion soutenue au cours de la période 1977-1986. Comme l'indique le tableau 1, la production commerciale s'est accrue de 59,1 millions de dollars en 1977 à 166,1 millions en 1986, ce qui représente un taux de croissance annuelle de 12,7 %. En raison de l'absence d'un indice des prix adéquat pour les cartes de souhaits, on ne peut évaluer la croissance de cette production en termes réels (c.-à-d. en dollars constants). Durant la période visée, la production commerciale n'a connu qu'une seule baisse, survenue en 1979. C'est en 1980 et 1984, qu'on a enregistré les gains annuels les plus importants, soit des gains de 34,3 et de 18,2 % respectivement. La croissance est restée ferme même pendant la période de récession économique du début des années 80. Durant les récessions, les cartes remplacent souvent des cadeaux plus coûteux. Les livraisons de cartes de souhaits s'établissaient à 6,55 \$ par habitant en 1986, contre 2,54 \$ en 1977.

TABLEAU 1
PRODUCTION COMMERCIALE (en milliers de \$)

1977	59 093
1978	69 736
1979	66 575
1980	89 425
1981	103 521
1982	112 525
1983	127 849
1984	151 108
1985	152 577
1986	166 133

SOURCE : Statistique Canada, N^{OS} 31-203 et 36-203 au catalogue et données non publiées.

Au cours de la période visée, la production canadienne de cartes de souhaits a présenté une meilleure performance que l'ensemble du secteur manufacturier (taux de croissance annuel moyen de 10,1 %), que le produit national brut canadien (10,0 %) et que les dépenses des particuliers canadiens en biens de consommation et de services (10,3 %), mais un rythme plus lent que le secteur de l'imprimerie commerciale (13,3 %).

3. Structures de l'industrie

3.1 Aperçu général

En 1986, dernière année pour laquelle des statistiques complètes sont disponibles, il n'y avait au Canada que 15 établissements dont la production principale était celle des cartes de souhaits (1). Ces établissements employaient 3909 personnes de façon permanente et faisaient état de livraisons de marchandises fabriquées par elles-mêmes d'une valeur de 218,1 millions de dollars, dont 158,9 millions ou 72,9 % en cartes de souhaits.

A titre de comparaison, on comptait 5 usines de cartes de souhaits au Canada en 1985 et 9 en 1984. En 1985, l'industrie employait 3399 personnes, contre 3333 en 1984. Les livraisons de marchandises fabriquées par les usines elles-mêmes atteignaient 186,2 millions de dollars en 1985, contre 190,8 millions en 1984.

Au cours des dernières années, les fabricants de cartes de souhaits ont diversifié leur production vers les articles en papier connexes aux cartes de souhaits comme le papier d'emballage de cadeaux, les calendriers et la papeterie. De plus, la plupart des fabricants achètent pour la revente divers articles cadeaux tels des chandelles et des animaux en peluche. Les 15 fabricants de cartes de souhaits ont récolté un total de 29,8 millions de dollars en 1986 de la vente de produits fabriqués par d'autres entreprises, contre 90,4 millions en 1985 et 48,6 millions en 1984.

Les 15 fabricants ont leurs propres artistes et rédacteurs qu'ils emploient à temps plein à la production des cartes de souhaits. La conception des cartes de fêtes commence parfois aussi tôt que 18 mois avant la date de la fête. Pour les cartes d'événements, elle commence habituellement à peu près 12 mois avant les livraisons. Quelques fabricants canadiens importent également des vers et des épreuves positives d'illustrations protégés par des droits d'auteurs, qu'ils achètent principalement de fabricants américains de cartes de souhaits. Les fabricants canadiens obtiennent également, d'entreprises qui ne font pas partie de l'industrie des cartes de souhaits, des licences pour l'utilisation de personnages populaires sur leurs cartes et autres produits connexes. Enfin, certains fabricants commandent des illustrations à des artistes de renom.

NOTE : (1) Établissements pour lesquels les cartes de souhaits représentaient moins 35 % de leurs livraisons totales de marchandises. Pour les besoins de la présente étude, ces établissements sont considérés comme des producteurs e cartes de souhaits.

Par rapport à l'ensemble du secteur de l'imprimerie commerciale, l'industrie des cartes de souhaits comptait 0,5 % de toutes les usines, 6,8 % de l'emploi total et 4,4 % des livraisons en 1986. Au cours de cette même année, l'établissement moyen de cartes de souhaits faisait état de ventes annuelles de marchandises fabriquées par elle-même d'une valeur de 14,5 millions de dollars, comparativement à des moyennes de 1,6 million dans le secteur de l'imprimerie commerciale et de 6,7 millions dans l'ensemble du secteur manufacturier au Canada. En 1986, l'usine de cartes de souhaits typique employait 261 personnes, contre des moyennes de 18 personnes dans le secteur de l'imprimerie commerciale et de 47 personnes dans l'ensemble du secteur manufacturier.

3.2 Taille des usines et des entreprises

Comme l'indique le tableau 2, les usines employant moins de 200 personnes représentaient 80 % de tous les établissements de cartes de souhaits au Canada en 1986, mais n'étaient responsables, estime-t-on, que de 13 % des livraisons totales. A l'autre extrémité, 3 usines employaient au moins 200 personnes, soit 20 % du total, et se partageaient environ 87 % de toutes les livraisons. En comparaison, seulement 1,0 % de tous les établissements du secteur de l'imprimerie commerciale employaient au moins 200 personnes en 1986; et ensemble ils représentaient 25,3 % des livraisons de ce secteur. On n'a noté aucune indication de changement majeur dans la taille des établissements de cartes de souhaits ou d'imprimerie commerciale en 1987-1988.

TABLEAU 2
RÉPARTITION DE L'INDUSTRIE SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS - 1986

<u>Nombre de salariés</u>	<u>Établissements</u>		<u>Livraisons (1)</u>	
	(nbre)	(%)	(millions de \$)	(%)
moins de 200	12	80	28	13
200 ou plus	3	20	190	87
TOTAL	15	100	218	100

SOURCE : Statistique Canada, données non publiées et évaluations divisionnelles.

NOTE: (1) Produits de propre fabrication

En 1986, la plus petite usine de cartes de souhaits au Canada comptait environ 10 salariés et affichait un chiffre de vente d'à peu près 1 million de dollars. Il n'y a aucun obstacle majeur à l'entrée dans cette industrie au niveau des petites entreprises. Les petits fabricants de cartes de souhaits peuvent, en effet, faire face à la concurrence avec succès en fabriquant des produits de conception unique destinée à des segments de la population qui ne sont pas servis adéquatement par les gros fabricants. La plus importante usine canadienne employait environ 1100 personnes en 1986 et enregistrait des revenus de toutes sources (y compris la revente) de l'ordre de 100 millions de dollars.

3.3 Répartition régionale

En 1986, 9 des 15 établissements de cartes de souhaits étaient situées en Ontario et représentaient ensemble 98,6 % de tous les emplois et 98,2 % des livraisons totales. Les autres usines étaient situées au Québec (5) et au Manitoba (1). En comparaison, 53,8 % de la production totale du secteur canadien de l'imprimerie commerciale en 1986 provenait d'entreprises situées en Ontario, contre 52,6 % pour l'ensemble du secteur manufacturier.

En 1985, il n'y avait que 5 établissements de cartes de souhaits au Canada, toutes situées en Ontario. Sur les 9 fabricants de cartes de souhaits que l'on comptait en 1984 et 1983, 7 étaient situés en Ontario et 2 au Québec. Les établissements dont la production de cartes de souhaits est une activité secondaire ont une distribution géographique plus large.

3.4 Propriété et contrôle

Sur les 15 établissements de cartes de souhaits au Canada, 3 sont sous contrôle étranger (États-Unis) et représentent ensemble 80 % des livraisons de l'industrie. En comparaison, environ 4 % de toutes les imprimeries commerciales au Canada sont sous contrôle étranger et ne représentent que 15 % de la production du secteur. Aucun des établissements de cartes de souhaits appartenant à des Canadiens n'a d'investissements à l'étranger.

3.5 Contexte international

Pour les fins du présent document, la comparaison sur le plan international se limite aux États-Unis en raison de la similitude des conditions d'affaires et des préférences des consommateurs. En outre, les États-Unis sont de loin le plus important partenaire commercial du Canada dans le domaine des cartes de souhaits.

Selon les statistiques préliminaires fournies par le Département du commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce), l'industrie des cartes de souhaits (1) aux États-Unis employait 20 300 personnes en 1986 et comptait des livraisons de marchandises fabriquées par ces entreprises elles-mêmes d'une valeur de 2,8 milliards de dollars US, dont 2,0 milliards de dollars, ou 69,8 % du total, en cartes de souhaits. On estimait le nombre d'établissements à 200. En 1986, le montant des livraisons de cartes de souhaits par habitant s'élevait à 8,07 \$ US, aux États-Unis, comparativement à 6,55 \$ CAN (4,71 \$ US) au Canada. On évaluait à près de 7 milliards le nombre de cartes livrées par l'industrie américaine en 1986, soit environ 30 cartes pour chaque citoyen américain, contre une moyenne de 25 cartes au Canada.

Note : (1) Classée sous l'entrée 2771 dans la classification type des industries.

L'industrie américaine est également dominée par un petit nombre de grandes usines. Les établissements comptant au moins 500 salariés, soit 7,1 % de toutes les usines en 1982 (1), représentaient 75,5 % de l'emploi dans l'industrie et 83,9 % de toutes les livraisons. En comparaison, les usines employant moins de 20 personnes représentaient 64,9 % de tous les établissements, 2,9 % de l'emploi total et 1,9 % de toutes les livraisons. La production se concentre à New York, en Californie, dans l'Illinois et au Massachusetts. Au niveau de l'entreprise, on croit que les trois plus grands fabricants représentent actuellement 80 % de la production commerciale totale des cartes de souhaits au États-Unis.

De 1977 à 1986, la valeur des livraisons de cartes de souhaits effectuées par l'industrie américaine a connu un taux de croissance annuel moyen de 11,0 %, comparativement à 12,7 % pour l'industrie canadienne.

4. Structures du marché intérieur

4.1 Importance du marché

Reflétant des conditions généralement favorables, le marché canadien apparent (au prix de vente net des fabricants) des cartes de souhaits est passé de 63,2 millions de dollars en 1977 à 175,9 millions en 1986, affichant un taux de croissance annuelle de 12,0 %. On ne peut en évaluer la croissance en termes réels (c.-à-d. en dollars constants) en raison de l'absence d'indices des prix adéquats. Au niveau des ventes de détail, les Canadiens ont dépensé environ 475 millions de dollars pour l'achat de cartes de souhaits en 1986. On estime qu'en 1986, les Canadiens ont échangé à peu près 200 millions de cartes de Noël, 60 millions de cartes de la Saint-Valentin et 15 millions de cartes de la fête des Mères. Aucune estimation n'est disponible pour les autres types de cartes de souhaits.

On croit que les femmes achètent plus de 75% de toutes les cartes de souhaits. Parce que le but premier des cartes est de communiquer des sentiments, on les achète essentiellement pour leur apparence individuelle et leur message, et non en fonction de leur marque de commerce. Au niveau du commerce de détail, la plupart des cartes coûtent de 0,75 \$ à 1,50 \$. Les cartes complexes (cartes qui se déplient, cartes musicales, etc.) coûtent beaucoup plus cher. La plupart du temps, les cartes de Noël sont vendues dans des boîtes, tandis que les autres types de cartes de souhaits sont généralement vendues à l'unité. Les cartes de souhaits sont vendues avec leur enveloppe.

Note : (1) Dernière année pour laquelle des statistiques exactes sont disponibles.

Comparativement au marché d'autres produits manufacturés, le marché des cartes de souhaits comporte une caractéristique bien particulière en ce sens qu'il se segmente en fonction de deux groupes linguistiques. On estime que les consommateurs francophones constituent environ 20 % du marché canadien.

4.2 Pratiques de commercialisation

Les cartes de souhaits sont vendues par l'entremise d'un large éventail de magasins de détail, comprenant les magasins se spécialisant dans la vente des cartes de souhaits, les pharmacies, les supermarchés, les magasins populaires, les boutiques de cadeaux et les grands magasins. De plus, de nombreux organismes de charité font également la vente des cartes de souhaits, notamment des cartes faites à la main, généralement selon la formule du porte-à-porte.

Les magasins spécialisés dans la vente des cartes de souhaits accaparent environ 50 % du marché. Hallmark et Carlton, les deux plus grands fabricants de cartes de souhaits au Canada, sont également les deux plus grandes chaînes de magasins de vente au détail de cartes de souhaits au Canada. Chaque entreprise est propriétaire de plus de 100 magasins de détail à travers le Canada. Hallmark et Carlton vendent aussi à d'autres détaillants. Avec ses 24 magasins en Ontario, l'entreprise Best Wishes Card Shoppes se range aussi parmi les chaînes importantes.

On estime, dans l'ensemble, que les pharmacies font le tiers des ventes de cartes de souhaits au niveau des ventes de détail. Auparavant, les cartes de souhaits étaient reléguées au mur du fond des pharmacies. Maintenant, on les trouve de plus en plus sur des présentoirs individuels près de l'entrée, traduisant ainsi le fait que les cartes sont des articles de fort profit pour les pharmacies.

Les fabricants de cartes de souhaits ont leur propres vendeurs qui visitent régulièrement les grands détaillants. On utilise des vendeurs indépendants pour assurer le service auprès des petits clients. On approche aussi les détaillants par le biais des foires commerciales, dont l'entrée est généralement réservée aux commerçants. En outre, les fabricants font connaître leur marchandise par le truchement de circulaires et de brochures, ainsi que d'annonces publicitaires dans les publications d'affaires spécialisées. Quelques fabricants de cartes de souhaits offrent des présentoirs aux détaillants afin de les inciter à faire l'étalage de leurs cartes de souhaits. De nombreux fabricants permettent aux détaillants de retourner contre remboursement certaines marques de cartes de souhaits des fêtes. Enfin certains fabricants de cartes de souhaits vendent directement aux consommateurs sous la forme de commandes postales.

5. Commerce international

5.1 Exportations canadiennes

Statistique Canada ne publie pas de données distinctes sur les exportations de cartes de souhaits. On estime, toutefois, que les exportations canadiennes ont atteint environ 0,3 million de dollars en 1977, 2,9 millions de dollars en 1986 et 3,5 millions de dollars en 1987. On croit de façon générale que plus de 90 % des exportations de cartes de souhaits, en 1987, étaient dirigées vers les États-Unis. Au cours de la même année, de petites livraisons ont été effectuées en Autriche, en Australie, en France, en Irlande, en Suède et au Royaume-Uni. Le Canada exporte plutôt des cartes de souhaits de haute qualité appartenant à la catégorie artisanat.

Les exportations de cartes de souhaits ont progressé à un rythme plus rapide que la production intérieure et leur part de la production de l'industrie s'est accrue d'environ 0,5 % en 1977 à 1,7 % en 1986. L'industrie des cartes de souhaits est moins orientée vers l'exportation que l'ensemble du secteur de l'imprimerie commerciale qui enregistrait des ratios d'exportations de 1,5 % en 1977 et de 3,7 % en 1986.

5.2 Importations canadiennes

Comme l'indique le tableau 3, les importations de cartes de souhaits au Canada ont fait un bond de 4,4 millions de dollars, où elles se situaient en 1977, à 12,7 millions de dollars en 1986, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 14,4%. Les importations se sont accrues à un rythme plus rapide que la production intérieure, et leur part du marché apparent canadien s'est élevée de 7,0 % en 1977 à 7,2 % en 1986. En comparaison, l'ensemble du secteur de l'imprimerie commerciale a enregistré des ratios de pénétration des importations de 8,5 % en 1977 et de 7,2 % en 1986.

TABLEAU 3
IMPORTATIONS CANADIENNES DE CARTES DE SOUHAITS (en milliers de \$)

1977	4 390
1978	5 092
1979	6 061
1980	5 230
1981	5 167
1982	5 779
1983	8 283
1984	11 221
1985	15 215
1986	12 684
1987	12 378

SOURCE : Statistique Canada; n° 65-007 au catalogue.

Les importations canadiennes de cartes de souhaits ont été de 12,4 millions de dollars en 1987, enregistrant une baisse de 2,4 % par rapport à 1986. Dans l'ensemble, le déséquilibre commercial du Canada en ce qui concerne les cartes de souhaits (c.-à-d. la différence entre les exportations et les importations) est passé de 4,1 millions de dollars en 1977 à 8,9 millions de dollars en 1987.

Selon des statistiques partielles tirées d'une analyse spéciale sur les importations préparée par Industrie, Sciences et Technologie Canada (1), on estime que les cartes de Noël représentaient environ 30 % des importations canadiennes de tous genres de cartes de souhaits en 1986. Les cartes de souhaits importées au Canada sont généralement similaires à celles qui sont produites au pays, et les cartes en langues étrangères ne représentent qu'une petite portion de toutes les importations.

Les États-Unis sont de loin le plus grand fournisseur de cartes de souhaits au Canada, comme l'indique le tableau 4. La portion de toutes les importations en provenance des États-Unis a varié entre un sommet de 84,3 %, atteint en 1977, et un minimum de 67,7 %, enregistré en 1983. Au cours de la période de 1977 à 1987, la portion des importations en provenance du Royaume-Uni a progressé de 9,9 % à 21,0 %. Le Royaume-Uni est reconnu comme étant le plus grand fabricant de cartes de souhaits en Europe. L'industrie anglaise est dominée par Hallmark et American Greetings, deux multinationales américaines, et par le groupe Fine Art Development PLC. Ces trois entreprises représentent environ 70 % du marché anglais des cartes de souhaits. Environ 1,4 milliard de cartes de souhaits ont été vendues au Royaume-Uni en 1986. En 1987, Hong Kong était le troisième fournisseur de cartes de souhaits au Canada, avec des importations d'une valeur de 548 000 \$, contre seulement 6000 \$ en 1977. On estime que la majorité des importations en provenance de Hong Kong sont constituées de boîtes de cartes de Noël.

NOTES : (1) On peut obtenir gratuitement des exemplaires de cette analyse des importations en écrivant à la Division des produits récréatifs (JSCG), Industrie, Sciences et Technologie Canada, 235, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0H5, ou en téléphonant au (613) 954-3100.

TABLEAU 4
IMPORTATIONS CANADIENNES DE CARTES DE SOUHAITS PAR PAYS

	<u>1977</u>		<u>1982</u>		<u>1987</u>	
	(en milliers de \$)(%)		(en milliers de \$)(%)		(en milliers de \$)(%)	
États-Unis	3 669	84.3	4 701	81.4	8 478	68.5
Royaume-Uni	433	9.9	608	10.5	2 594	21.0
Hong Kong	6	0.1	130	2.3	548	4.4
Suisse	27	0.6	64	1.1	331	2.7
Italie	56	1.3	93	1.6	96	0.8
Autres	<u>169</u>	<u>3.9</u>	<u>183</u>	<u>3.2</u>	<u>331</u>	<u>2.7</u>
	4 390	100.0	5 779	100.0	12 378	100.0

SOURCE : Statistique Canada, n° 65-007 au catalogue.

Sur une valeur de 12,4 millions de dollars de cartes de souhaits importées au Canada en 1987, seulement 0,5 million de dollars, ou 3,6 % du total, étaient exempts de droits. Le reste des importations était classé dans 10 catégories différentes d'importations passibles de droits. Toutefois, la grande majorité de celles-là étaient frappées de droits de 11,3 %.

5.3 Comparaisons entre le Canada et les États-Unis

Comme l'indique le tableau 5, l'industrie américaine des cartes de souhaits a fourni une plus grande part de son marché intérieur que l'industrie canadienne, tant en 1977 qu'en 1986. Cependant, en 1986, l'industrie canadienne a été plus orientée vers l'exportation que l'industrie américaine.

TABLEAU 5
ORIENTATION VERS L'EXPORTATION ET PÉNÉTRATION DES IMPORTATIONS

	<u>Canada</u>	<u>États-Unis</u>
Exportations en % des livraisons de l'industrie		
1977	0.5	0.6
1986	1.7	0.5
Importations en % du marché intérieur		
1977	7.0	0.4
1986	7.2	0.7

SOURCE : Statistique Canada et U.S. Department of Commerce

En 1987, les exportations de cartes de souhaits par les États-Unis ont atteint 16,1 millions de dollars US. Le Canada a constitué le principal débouché de l'industrie américaine, absorbant 24,7 % de ses exportations, suivi du Mexique (17,6 %), de Hong Kong (12,2 %), du Royaume-Uni (7,8 %), de Singapour (6,0 %) et de l'Arabie saoudite (2,9 %).

En 1987, les États-Unis ont importé des cartes de souhaits pour une valeur de 22,4 millions de dollars US. Le Royaume-Uni a été le principal fournisseur, avec 25,5 % de toutes les importations, suivi de Hong Kong (11,7 %), du Canada (10,8 %), de l'Italie (7,6 %), du Mexique (6,8 %) et de la Suisse (6,1 %). Le quart de toutes les importations en 1987 sont entrées aux États-Unis en franchise de droits. Les autres importations étaient passibles de droits de 4,9 % dans le cas des cartes de souhaits avec des voeux et de 5,0 % dans le cas des cartes sans voeux. Près de 10 % de toutes les importations était constitué de cartes sans voeux ni message.

5.4 Autres pays développés

Comme l'indique le tableau 6, le Royaume-Uni a été de loin le plus important exportateur de cartes de souhaits et de cartes postales parmi les pays développés (1) en 1987, suivi de l'Irlande, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Italie. Par contre, les États-Unis ont été le plus important importateur, suivi du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne de l'Ouest. En 1987, les États-Unis affichaient le plus fort déséquilibre commercial en valeur absolue, suivi par la France, la Norvège et l'Autriche. Cependant, par habitant, c'est l'Islande qui présentait le pire déséquilibre commercial (1,64 \$ par habitant), suivi de la Norvège (1,22 \$ US), de la Finlande (0,83 \$ US) et de l'Autriche (0,63 \$ US).

NOTE : (1) Seuls quelques pays possèdent des statistiques distinctes pour les cartes de souhaits.

TABLEAU 6
COMMERCE INTERNATIONAL DES CARTES DE SOUHAITS ET DES CARTES POSTALES
(en millions de \$ US)

	<u>Exportations</u>		<u>Importations</u>		<u>Balance commerciale</u>	
	<u>1980</u>	<u>1987</u>	<u>1980</u>	<u>1987</u>	<u>1980</u>	<u>1987</u>
Australie	0.7	1.2	2.3	5.6	-1.6	- 4.4
Autriche	2.8	3.7	4.3	8.5	-1.5	- 4.8
Belgique-Luxembourg	2.7	6.4	5.3	10.5	-2.6	- 4.1
Canada	0.4	2.6	4.9	0.7	-4.5	- 1.9
Danemark	1.0	2.2	2.0	3.0	-1.0	- 0.8
Finlande	0.3	0.4	1.9	4.5	-1.6	- 4.1
France	5.5	9.9	14.5	24.4	-9.0	-14.5
Allemagne de l'Ouest	14.9	26.2	12.2	19.2	+2.7	+ 7.0
Grèce	(1)	0.1	0.7	0.9	-0.7	- 0.8
Irlande	18.2	27.1	9.4	11.6	+8.8	+15.5
Islande	(1)	(1)	(1)	0.4	(1)	- 0.4
Italie	13.2	19.8	0.8	3.4	+12.4	+16.4
Japon	2.1	4.7	0.6	2.5	+1.5	+ 2.2
Pays-Bas	3.1	12.3	7.0	11.9	-3.9	+ 0.4
Nouvelle-Zélande	2.2	2.9	0.1	0.6	+2.1	+ 2.3
Norvège	0.4	0.5	2.9	5.6	-2.5	- 5.1
Portugal	(1)	0.1	0.1	0.7	-0.1	- 0.6
Espagne	5.6	6.5	0.3	1.6	+5.3	+ 4.9
Suède	2.2	4.9	3.0	5.1	-0.8	- 0.2
Suisse	8.8	13.9	5.3	13.1	+3.5	+ 0.8
Royaume-Uni	20.4	33.3	17.3	31.5	+3.1	+ 1.8
États-Unis	11.9	16.3	9.4	31.6	+2.4	-15.3
Yougoslavie	0.8	0.6	0	0.2	+0.8	+ 0.4

SOURCE : Organisation de coopération et de développement économiques et destinations des exportations canadiennes par la Division.

NOTE : (1) moins de 50 000 \$

6. Obstacles au commerce

6.1 Tarifs douaniers

L'annexe A comprend une description des principaux numéros tarifaires qui s'appliquent pour les cartes de souhaits au Canada, aux États-Unis et dans la Communauté européenne, ainsi que les tarifs douaniers en usage en 1988. Le taux tarifaire au Canada est supérieur aux taux tarifaires de ses principaux partenaires commerciaux. Dès le 1^{er} janvier 1989, les droits de douane sur les articles imprimés, y compris les cartes de souhaits, seront éliminés en cinq étapes annuelles égales, en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

6.2 Barrières non tarifaires

Aucune barrière non tarifaire d'importance ne touche le commerce international des cartes de souhaits au Canada.

7. Coûts de production relatifs

7.1 Matières premières et énergie

En 1986, les 15 établissements fabriquant des cartes de souhaits au Canada ont consacré 56,8 millions de dollars à l'achat de matières premières et de fournitures, ce montant représentant 26,0 % de la valeur combinée de leurs livraisons de produits de propre fabrication. Ce taux est comparable aux moyennes de 45,4 % pour le secteur de l'imprimerie commerciale et de 56,3 % pour l'ensemble du secteur manufacturier. De 1983 à 1986, la proportion de la valeur des livraisons de matières premières et de fournitures pour la fabrication de cartes de souhaits et pour l'imprimerie commerciale a augmenté, mais elle a diminué dans l'ensemble du secteur manufacturier, tel qu'indiqué au tableau 7.

TABLEAU 7
MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES EN % DES LIVRAISONS (1)

<u>Industrie</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Cartes de souhaits	21.4	23.5	27.8	26.0
Imprimerie commerciale	43.0	44.0	44.3	45.4
Secteur manufacturier	58.9	59.2	58.7	56.3

SOURCE : Statistique Canada, n^{os} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

NOTE : (1) Livraisons de produits de propre fabrication.

Les principales matières utilisées dans la fabrication de cartes de souhaits sont le papier couché et le papier non couché (principalement les cartons bostons - un papier lourd) et les encres d'imprimerie. De plus, de nombreux fabricants achètent les enveloppes auprès de fabricants d'enveloppes. La majeure partie des matières utilisées par les entreprises de cartes de souhaits sont fabriquées au Canada. L'industrie canadienne des cartes de souhaits n'a pas connu de difficulté d'approvisionnement ou de retards de livraison de matières premières et de fournitures importants au cours des dernières années.

Le tableau 8 contient les indices des prix des produits industriels canadiens pour quelques-unes des matières premières et des fournitures utilisées par l'industrie canadienne des cartes de souhaits. Tel qu'indiqué, les indices des prix pour le papier ont augmenté à un rythme plus rapide que pour tous les autres produits manufacturés de 1981 à 1987. Ces augmentations ont été particulièrement fortes en 1987, atteignant 5,5 % pour le papier d'imprimerie et 6,9 % pour les papiers fins par rapport à une moyenne de 2,7 % pour tous les produits manufacturés. Les taux tarifaires canadiens de la nation la plus favorisée sur le papier variaient de 2,5 % à 10,2 % en 1988, lorsqu'applicables. L'encre d'imprimerie était soumise à un taux tarifaire de 12,5 % en 1988.

TABLEAU 8
INDICES DES PRIX DES PRODUITS INDUSTRIELS CANADIENS

	<u>Papier d'impression autre que le papier journal (1)</u>	<u>Papiers fins (2)</u>	<u>Encres d'imprimerie</u>	<u>Produits manufactures</u>
1981	100.0	100.0	100.0	100.0
1982	104.9	105.8	108.6	106.7
1983	107.5	106.5	110.4	110.4
1984	114.6	114.8	110.0	115.4
1985	117.9	116.2	111.7	118.6
1986	119.1	119.6	113.5	119.6
1987	125.7	127.9	113.3	122.8

SOURCE : Statistique Canada, n° 62-011 au catalogue

NOTES : (1) Pour consommation intérieure

(2) Autres que le papier d'écriture et le papier à photocopier

L'industrie des cartes de souhaits consomme peu d'énergie. En pourcentage de la valeur des livraisons de produits de propre fabrication, les coûts de l'industrie en combustible et en électricité s'élevaient à 1,1 % en 1986 comparativement à 1,1 % pour le secteur de l'imprimerie commerciale et à 2,8 % pour l'ensemble des industries manufacturières. En raison de la nature des produits nécessaires à l'industrie des cartes de souhaits, comme les encres d'imprimerie (pétrole-matériaux dérivés) et les papiers, elle est également touchée indirectement par les fluctuations des coûts de l'énergie.

L'industrie papetière figure parmi les industries manufacturières qui consomment le plus d'énergie. Le tableau 9 indique que la proportion de la valeur des livraisons en combustible et en électricité pour l'industrie des cartes de souhaits et pour le secteur de l'imprimerie commerciale est demeurée stationnaire en 1983 et en 1986, mais qu'elle a diminué dans l'ensemble du secteur manufacturier.

TABLEAU 9
COMBUSTIBLE ET ÉLECTRICITÉ EN % DES LIVRAISONS (1)

<u>Industrie</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Cartes de souhaits	1.1	1.4	1.4	1.1
Imprimerie commerciale	1.0	1.1	1.1	1.1
Secteur manufacturier	3.3	3.2	3.0	2.8

SOURCE : Statistique Canada, n^{os} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

NOTE : (1) Livraison de produits de propre fabrication.

7.2 Emploi

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les 15 fabricants de cartes de souhaits au Canada employaient 3 909 personnes en 1986. Les travailleurs de la production et travailleurs assimilés représentaient 49,7 % du total des emplois dans l'industrie des cartes de souhaits comparativement aux moyennes de 79,1 % pour le secteur l'imprimerie commerciale et de 74,7 % pour l'ensemble du secteur manufacturier. De 1983 à 1986, la proportion de travailleurs de la production et travailleurs assimilés par rapport à l'emploi total a diminué dans l'industrie des cartes de souhaits, mais a augmenté dans les deux autres groupes manufacturiers, tel qu'indiqué au Tableau 10.

TABLEAU 10
TRAVAILLEURS DE LA PRODUCTION ET ASSIMILÉS EN % DE L'EMPLOI TOTAL

<u>Industrie</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Cartes de souhaits	52.2	51.9	51.9	49.7
Imprimerie commerciale	74.6	74.2	79.6	79.1
Secteur manufacturier	71.4	72.1	73.9	74.7

SOURCE : Statistique Canada, n^{os} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

Comme l'illustre le tableau 11, les femmes occupaient près de 62 % des emplois de production et assimilés dans l'industrie canadienne des cartes de souhaits en 1985 contre 31,6 % dans le secteur de l'imprimerie commerciale et 24,7 % dans l'ensemble du secteur manufacturier.

TABLEAU 11
TRAVAILLEUSES EN % DU TOTAL DES TRAVAILLEURS

<u>Industrie</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Cartes de souhaits	60.1	59.9	61.9	60.8
Imprimerie commerciale	33.7	32.0	31.6	n/d
Secteur manufacturier	24.5	24.6	24.7	n/d

SOURCE : Statistique Canada, n^{OS} 31-203 au catalogue et données non publiées

L'industrie des cartes de souhaits est un peu moins travaillistique que le secteur de l'imprimerie commerciale en général, mais ces deux groupements industriels le sont beaucoup plus que la moyenne de l'ensemble des industries manufacturières. Les salaires représentaient 17,3 % de la valeur des livraisons des fabricants de cartes de souhaits en 1986 par rapport à 22,8 % pour le secteur de l'imprimerie commerciale et à 13,1 % pour l'ensemble du secteur manufacturier. Comme l'indique le tableau 12, les coefficients de main-d'oeuvre ont augmenté dans l'industrie des cartes de souhaits et dans l'ensemble du secteur manufacturier pendant la période de 1983 à 1986, mais ont diminué dans le secteur de l'imprimerie commerciale.

TABLEAU 12
SALAIRES EN % DES LIVRAISONS (1)

<u>Industrie</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Cartes de souhaits	15.9	17.9	21.5	17.3
Imprimerie commerciale	23.7	21.5	23.2	22.8
Secteur manufacturier	12.7	12.3	12.5	13.1

SOURCE : Statistique Canada, n^{OS} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

NOTE : (1) Livraison de produits de propre fabrication.

L'échelle des salaires de l'industrie des cartes de souhaits est moins élevée que celle de l'imprimerie commerciale en général et de toutes les industries manufacturières. Cette situation traduit notamment le faible degré de syndicalisation et la somme inférieure de compétences exigées pour de nombreux emplois de l'industrie des cartes de souhaits. En 1986, les rémunérations horaires atteignaient en moyenne 10,25 \$ dans l'industrie des cartes de souhaits par rapport à 12,33 \$ pour le secteur de l'imprimerie commerciale et à 11,73 \$ pour l'ensemble du secteur manufacturier au Canada. Au cours de la période de 1983 à 1986, les rémunérations horaires ont augmenté à un rythme plus rapide dans l'industrie des cartes de souhaits que dans les deux autres secteurs, comme l'indique le tableau 13.

TABLEAU 13
RÉMUNÉRATIONS HORAIRES MOYENNES ANNUELLES

	<u>Cartes</u> <u>de souhaits (CS)</u> (\\$)	<u>Imprimerie</u> <u>commerciale (IC)</u> (\\$)	<u>Secteur</u> <u>manufacturier (SM)</u> (\\$)	<u>CS/IC</u> (%)	<u>CS/SM</u> (%)
1983	8.83	10.92	10.49	80.9	84.2
1984	9.51	11.50	10.95	82.7	86.9
1985	9.95	12.21	11.36	81.5	87.6
1986	10.25	12.33	11.73	83.1	87.4

SOURCE : Statistique Canada, n^{os} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

Au cours des dernières années, l'offre de main-d'oeuvre n'a pas posé de problème important à l'industrie canadienne des cartes de souhaits. Comme dans d'autres sous-secteurs de l'imprimerie commerciale, le principal moyen utilisé par cette industrie pour l'acquisition de compétences dans le métier demeure la formation en cours d'emploi offerte par la direction, les syndicats et les fournisseurs de machines et de matériel. De plus, un certain nombre d'écoles de métiers et de collèges communautaires canadiens offrent des cours portant sur divers aspects des arts graphiques.

7.3 Productivité du travail

La productivité du travail, exprimée en valeur manufacturière ajoutée par heure-personne payée, est relativement élevée dans l'industrie des cartes de souhaits. Elle atteignait 38,98 \$ en 1986 par rapport à seulement 29,18 \$ pour le secteur de l'imprimerie commerciale et à 36,30 \$ pour l'ensemble du secteur manufacturier. Comme l'indique le tableau 14, la productivité du travail a diminué dans l'industrie des cartes de souhaits au cours de la période de 1983 à 1986, tandis qu'elle a augmenté dans les deux autres groupes manufacturiers.

TABLEAU 14
VALEUR MANUFACTURIÈRE AJOUTÉE PAR HEURE-PERSONNE PAYÉE

	<u>Cartes</u> <u>de souhaits (CS)</u> (\\$)	<u>Imprimerie</u> <u>commerciale (IC)</u> (\\$)	<u>Secteur</u> <u>manufacturier (SM)</u> (\\$)	<u>CS/IC</u> (%)	<u>CS/SM</u> (%)
1983	43.73	25.84	31.35	169.2	139.5
1984	42.48	29.64	34.34	143.1	123.7
1985	38.93	29.19	35.06	133.4	111.0
1986	38.98	29.18	36.30	133.6	107.4

SOURCE : Statistique Canada, n^{os} 31-203, 36-203 et 36-251 au catalogue et données non publiées

7.4 Comparaisons entre le Canada et les États-Unis

7.4.1 Taille des entreprises

Trois grandes sociétés bien implantées dominent l'industrie américaine des cartes de souhaits : Hallmark Cards (40 % des ventes enregistrées par l'industrie), American Greetings (30 %) et Gibson Greetings (10 %). Pour 1987, ces sociétés ont fait état de revenus d'exploitation à l'échelle mondiale, tirés de toutes sources, de 2 milliards de dollars US, de 1,2 milliard de dollars US et de 360 millions respectivement, comparativement à des revenus d'exploitation estimés à seulement 100 millions de dollars CAN (80 millions de dollars US) pour le plus grand fabricant au Canada.

Les cartes de souhaits représentent environ 50 % des revenus d'exploitation totaux de Hallmark. Cette société possède des usines et des installations dans plus de cent pays, y compris le Canada. American Greetings tire environ 65 % de ses revenus d'exploitation de la vente de cartes de souhaits. Elle exploite des usines et des installations aux États-Unis, au Canada (Carlton Cards, Plus Mark et Rust Craft), sur le continent européen, au Mexique, à Monaco et en Grande-Bretagne. Hallmark et American Greetings possèdent des succursales et des magasins de détails franchisés. Les cartes de souhaits représentent environ 53 % des revenus totaux de Gibson. Cette société ne possède pas de filiale à l'étranger.

Ces trois sociétés américaines sont innovatrices sur le plan de la technologie. Grâce à la fabrication de produits connexes, où figurent des personnages populaires de leur cru et que l'on trouve également sur les cartes de souhaits, elles ont diversifié leur production. Ces sociétés permettent également, sous licence, l'utilisation de personnages populaires. Elles peuvent atteindre des économies d'échelle non accessibles aux sociétés canadiennes. En outre, elles disposent des moyens nécessaires pour monter des campagnes de commercialisation intensives. Par exemple, en 1987, le budget de publicité nationale de Hallmark atteignait 93,9 millions de dollars US.

7.4.2 Matières premières

Le tableau 15 contient une comparaison des indices des prix des fabricants canadiens et américains pour certaines catégories de papier. Bien que l'on ne puisse pas directement comparer ces indices, ils servent néanmoins à illustrer les tendances générales. Ces indices démontrent que les augmentations des prix pour certaines catégories de papier ont été plus importantes au Canada qu'aux États-Unis durant la période de 1981 à 1987. Le papier est la matière première la plus utilisée dans la fabrication de cartes de souhaits.

TABLEAU 15
INDICES DES PRIX DES FABRICANTS POUR JUIN

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>	<u>1987</u>
<u>Canada</u>							
Papier d'impression autre que le papier journal	100.0	103.1	105.0	113.3	116.0	117.5	121.9
Papiers fins, autres que le papier d'écriture et le papier à photocopier	100.0	104.8	104.3	115.1	115.0	120.0	125.8
<u>États-Unis</u>							
Papier de pâte mécanique non couché	100.0	105.5	100.8	105.7	108.5	108.3	115.5
Papier d'impression couché de Kaolin et papier de façonnage	100.0	105.1	103.9	116.5	123.3	121.1	118.1
Papier d'édition, non couché	100.0	101.6	98.8	108.1	101.9	101.6	106.6

SOURCE : Statistique Canada ^{no} 62-011 au catalogue et U.S.
Department of Labour - Producer Price Indexes Reports

En général, on croit que compte tenu du cours du change, les prix pour la majeure partie des matières premières utilisées en 1987 dans la fabrication de cartes de souhaits avaient tendance à être un peu moins élevés au Canada qu'aux États-Unis.

7.4.3 Salaires

En «monnaie locale» les rémunérations horaires moyennes dans l'industrie canadienne des cartes de souhaits étaient supérieures à celles de l'industrie américaine, comme l'indique le tableau 16. Cet écart est causé en grande partie par les pressions inflationnistes plus fortes au Canada. Cependant, après conversion, on constate que la structure salariale de l'industrie canadienne était inférieure à celle de sa contrepartie américaine.

TABLEAU 16
RÉMUNÉRATIONS HORAIRES MOYENNES

	<u>Canada</u>		<u>États-Unis</u>	<u>Canada/États-Unis</u>	
	<u>(\$CAN)</u>	<u>(\$ US)</u>		<u>Non converti</u>	<u>Converti (1)</u>
			<u>(\$ US)</u>	<u>(%)</u>	<u>(%)</u>
1983	8.83	7.16	8.10	109.0	88.4
1984	9.51	7.35	9.20	103.4	79.9
1985	9.95	7.29	9.43	105.5	77.3
1986	10.25	7.38	9.70	105.7	76.1
1987	n/d	n/d	9.97	n/d	n/d

SOURCE : Statistique Canada, données non publiées et U.S. Department of Commerce

NOTE : (1) Après conversion

Au niveau des États, les rémunérations horaires moyennes offertes dans l'industrie américaine en 1987 variaient d'un maximum d'environ 11 \$ US en Californie à un minimum d'environ 7 \$ US au New Hampshire.

7.4.4 Productivité du travail

Comme on peut le constater au tableau 17, l'industrie canadienne des cartes de souhaits est beaucoup moins productive que l'industrie américaine, tant en monnaie locale que compte tenu du cours du change. Regroupés, les grands fabricants américains de cartes de souhaits sont beaucoup plus nombreux que les fabricants canadiens et obtiennent des économies d'échelle supérieures. En outre, les tirages inférieurs au Canada, causés par la segmentation en deux groupes linguistiques d'un marché déjà petit, ne favorisent en rien l'atteinte de telles économies.

TABLEAU 17
VALEUR AJOUTÉE TOTALE PAR SALARIÉ

	<u>Canada</u>		<u>États-Unis</u>	<u>Canada/États-Unis</u>	
	<u>(\$CAN)</u>	<u>(\$ US)</u>		<u>Non converti</u>	<u>Converti (1)</u>
			<u>(\$ US)</u>	<u>(%)</u>	<u>(%)</u>
1983	49 893	40 484	71 609	69.7	56.5
1984	50 627	39 100	84 192	60.1	46.4
1985	59 694	43 726	95 216	62.7	45.9
1986	n/d	n/d	101 810	n/d	n/d

SOURCE : Statistique Canada, données non publiées et U.S. Department of Commerce

NOTE : (1) Après conversion

8. Technologie et innovation

8.1 Machines et matériel

On peut séparer le procédé de fabrication des cartes de souhaits en trois étapes de base :

- a) préparation : comprend le montage et la disposition du message (composition); la séparation des composantes de la couleur des dessins et des photographies au moyen de filtres (séparation de la couleur); et la production des clichés d'imprimerie contenant l'information et les illustrations qui doivent être reproduites (clichage).
- b) impression : comprend la reproduction des images des clichés sur le papier ou autres substrats; la lithographie (aussi appelée offset) est la principale méthode d'impression des cartes de souhaits et représente plus de 90 % des livraisons de l'industrie; le reste est principalement effectué par sérigraphie.
- c) finition : comprend des opérations comme le découpage à l'emporte-pièce et le gaufrage. On applique aussi quelquefois des produits brillants et d'autres matières pour ajouter du lustre aux cartes.

On ne dispose pas de statistiques fiables sur le niveau des dépenses en capital effectuées par l'industrie canadienne des cartes de souhaits. Pour des fins d'information, le tableau 18 donne des statistiques sur les nouvelles dépenses en capital effectuées dans l'industrie américaine.

TABLEAU 18
NOUVELLES DÉPENSES EN CAPITAL

	<u>MILLION DE \$ US</u>	<u>% DES LIVRAISONS DE L'INDUSTRIE</u>
1977	18.8	1.8
1978	25.8	2.2
1979	49.6	3.6
1980	51.0	3.2
1981	71.3	3.7
1982	37.2	2.0
1983	51.1	2.3
1984	91.0	3.8
1985	46.5	1.8
1986	48.4	1.8

SOURCE : U.S. Department of Commerce

8.2 Recherche-développement

Du point de vue des procédés d'impression, l'industrie des cartes de souhaits, comme le secteur des industries de l'imprimerie commerciale du monde entier, dépend en général des fournisseurs de machines et de matériel pour mettre au point de nouvelles technologies. En raison de l'existence de plusieurs méthodes d'impression qui se font concurrence, les fournisseurs mènent des programmes de recherche-développement (R-D) intensifs pour s'approprier une plus grande part du marché. Cette course a provoqué l'introduction rapide et continue de technologies nouvelles ou plus perfectionnées qui sont offertes au monde entier. La majeure partie des travaux de R-D sont effectués à l'extérieur du Canada.

Étant donné la nature de l'industrie, la nécessité d'améliorer les produits existants ou d'en élaborer de nouveaux à l'aide de la R-D est de la plus haute importance. Aujourd'hui, on peut retrouver sur le marché des cartes parlantes, des cartes avec des lumières clignotantes et des cartes musicales. On utilise même les techniques au laser pour créer des cartes multidimensionnelles. Il existe également des cartes avec des découpes en relief pour les enfants.

En général, l'industrie canadienne des cartes de souhaits dépend de sources extérieures, en particulier des fabricants américains de cartes de souhaits, pour la création de nouveaux produits. Du point de vue de la diffusion des nouveaux produits, les fabricants canadiens de cartes suivent généralement les tendances de l'industrie américaine d'une ou deux années.

9. Situation financière

Malheureusement, on constate un manque d'information fiable sur la situation financière de l'industrie canadienne des cartes de souhaits. Cependant, on peut décrire la situation de la plupart des fabricants de cartes de souhaits au Canada comme étant saine.

Le tableau 19 compare les bénéfices réalisés par les fabricants américains de cartes de souhaits et par les imprimeurs lithographes commerciaux pour l'année 1987. Le rendement financier des industries de cartes de souhaits et de l'impression lithographique commerciale ont toujours été supérieurs à celui de l'ensemble du secteur manufacturier.

TABLEAU 19
BÉNÉFICES RÉALISÉS - 1987

	<u>Rendement des</u> <u>ventes (1)</u> (%)	<u>Rendement de</u> <u>l'actif (2)</u> (%)	<u>Rendement de la</u> <u>valeur nette (3)</u> (%)
Fabricants américains de cartes de souhaits (36 établissements)			
- quartile supérieur	8.7	10.7	36.9
- médiane	5.4	6.4	20.3
- quartile inférieur	3.6	5.5	10.9
Imprimeurs lithographes commerciaux américains (2039 établissements)			
- quartile supérieur	10.3	16.3	37.5
- médiane	4.7	7.5	16.9
- quartile inférieur	1.5	2.1	5.1

SOURCE : Services de crédit de Dun & Bradstreet

NOTES : (1) Profit net après impôt divisé par les ventes nettes
(2) Profit net après impôt divisé par l'actif total
(3) Profit net après impôt divisé par la valeur nette

10. Rôle des pouvoirs publics

Au Canada, les pouvoirs publics n'ont pas mis au point de programmes d'aide particuliers destinés à l'industrie des cartes de souhaits. Les politiques horizontales en matière d'impôt, de tarifs douaniers, de distribution du courrier et de droits d'auteur sont les mesures gouvernementales qui ont le plus influé sur l'industrie des cartes de souhaits au Canada.

Une partie de la production de l'industrie est finalement distribuée par le service postal. Par conséquent, les modifications des tarifs postaux et des règlements et l'interruption du service ont des effets importants sur l'industrie. Les cartes de Noël sont le plus vraisemblablement touchées par des augmentations des tarifs postaux. La part de l'industrie affectée à la production de cartes de Noël est passée d'environ 50 % à la fin des années 60 à environ 30 % en 1986; cette baisse est due en grande partie à l'augmentation rapide des tarifs postaux au cours des années 70. Depuis 1983, la Société canadienne des postes offre des tarifs postaux de première classe inférieurs pendant la période de Noël pour les cartes envoyées au Canada.

Les cartes de souhaits sont soumises aux dispositions de la Loi canadienne sur le droit d'auteur. La loi est l'expression juridique accordée par le parlement aux créateurs afin de protéger leur travail contre tout usage non autorisé. Elle est entrée en vigueur en 1924. Comme la loi tombe en désuétude et n'offre plus de protection adéquate aux créateurs, on a effectué une première série de révisions majeures en juin 1988.

11. Aperçu à moyen terme

11.1 Tendances du marché intérieur

La demande du marché en cartes de souhaits dépend d'une combinaison complexe de facteurs économiques, démographiques et sociologiques liés entre eux.

D'une part, on prévoit que le produit intérieur brut du Canada en dollars constants de 1981 augmentera à un taux annuel moyen d'environ 3,2 % de 1986 à 1992 (1) comparativement à un taux de 2,9 % de 1980 à 1986 (2). On prévoit également que le revenu personnel disponible et les dépenses de consommation des particuliers augmenteront de façon modérée jusqu'à 1992. On s'attend à ce que l'inflation, exprimée dans l'indice des prix à la consommation, augmentera à un taux annuel moyen de 3,8 % de 1986 à 1992 (1) comparativement à 6,9 % de 1980 à 1986 (3). D'autre part, on prévoit que la population du Canada augmentera à un taux annuel moyen d'environ 0,9 % de 1986 à 1992 (4), soit deux dixièmes de points sous le niveau enregistré au cours de la période de 1980 à 1986 (5).

En se basant sur les facteurs susmentionnés, on prévoit que le marché apparent des cartes de souhaits au Canada en dollars constants augmentera à un taux annuel moyen se situant entre 3 et 4 % au cours de la période de 1986 à 1992. Cette hausse se situe légèrement sous le taux de croissance estimé pour le secteur de l'imprimerie commerciale. A l'intérieur du marché des cartes de souhaits, on prévoit une croissance au-dessus de la moyenne pour les cartes de souhaits non traditionnelles. Les cartes de couleur vive pouvant servir pour diverses occasions devraient aussi voir leur popularité s'accroître.

11.2 Tendances du marché international

En général, on croit que les États-Unis devraient accroître de façon substantielle leurs pressions visant l'importation dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. De plus, on exercera des pressions sur les multinationales américaines pour qu'elles revoient la nécessité de maintenir des opérations de production séparées au Canada. Par contre, l'élimination des droits de douane américains relativement faibles n'aurait que des effets bénéfiques limités sur le niveau des exportations canadiennes. En outre, une augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine nuirait à la situation concurrentielle des fabricants canadiens.

-
- NOTES: .
- 1) Industrie, Sciences et Technologie Canada
 - 2) Statistique Canada, n° 11-003 au catalogue
 - 3) Statistique Canada, n° 62-010 au catalogue
 - 4) Statistique Canada, n° 91-520 au catalogue
 - 5) Statistique Canada, n° 91-001 au catalogue

11.3 Les facteurs de l'offre

A moyen terme, aucune pénurie critique de papier ou d'autres matières premières actuellement utilisées dans la fabrication de cartes de souhaits n'est prévue, bien qu'il y aura sans doute de courts manques occasionnels. L'industrie ne devrait pas avoir de difficulté à attirer un nombre suffisant de travailleurs. Elle demeurera un faible consommateur d'énergie, de sorte que les augmentations modérées du prix de l'énergie n'auront pas d'effet sur sa situation concurrentielle.

12. Conclusions

L'industrie des cartes de souhaits au Canada est dominée par deux sociétés bien implantées. Cette industrie est largement concentrée dans la région du grand Toronto.

Au cours de la période de 1977 à 1986, le rendement de l'industrie des cartes de souhaits au Canada se comparait très favorablement à celui de l'ensemble du secteur manufacturier. Les gens ont besoin de communiquer, et leur désir d'être aimable a contribué dans une large mesure à la croissance de l'industrie. Il semblerait que 1987 ait été une autre bonne année pour les fabricants de cartes de souhaits, tant du point de vue de l'utilisation de la capacité de production que du point de vue des niveaux de profit.

Selon la structure tarifaire et le cours du dollar canadien à l'heure actuelle, l'industrie canadienne est en mesure de répondre à la majorité des demandes du marché intérieur et d'occuper des créneaux spécialisés des marchés d'exportation, principalement aux États-Unis. Toutefois, l'industrie canadienne souffre des inconvénients économiques reliés à la taille de son marché par rapport aux États-Unis.

A moyen terme, on prévoit que la demande du marché en cartes de souhaits continuera à croître à un taux relativement bon, bien qu'elle demeurera inférieure à la moyenne du secteur de l'imprimerie commerciale.

ANNEXE A
PRINCIPAUX NUMÉROS TARIFAIRES POUR LES CARTES DE SOUHAITS

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Taux NPF (1) - 1988</u>
a) <u>Canada</u>		
4909.00.20	Cartes imprimées avec souhaits, messages ou annonces personnels, illustrées ou non, avec ou sans enveloppes ou garnitures	11,3 %
b) <u>États-Unis</u>		
	Cartes de souhaits, cartes pour la Saint-Valentin et autres cartes à message social ou cartes-cadeaux, incluant les chemises, les livrets et les découpures ou sous toute autre forme, finies ou non finies, avec ou sans enveloppes :	
274.00.00	Sans souhaits, titres ou autres caractères	5,0 %
274.05.00	Avec souhaits, titres ou autres caractères	4,9 %
c) <u>Communauté européenne (2)</u>		
4909	Cartes imprimées avec souhaits, messages ou annonces personnels, illustrées ou non, avec ou sans enveloppes ou garnitures	6,5 %

1) Nation la plus favorisée

2) Belgique, Danemark, France, Allemagne de l'Ouest, Grèce, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Grande-Bretagne.

